

GFI INFORMATIQUE

DECLARATION AU TITRE DE L'ARTICLE 222-12-5 DU REGLEMENT DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

La société informe les actionnaires qu'au 31 mai 2007, le capital social de GFI INFORMATIQUE est divisé en 46 938 563 actions auxquelles correspond 46 938 563 droits de vote.

Paris, le 4 juin 2007